Ecrit par Echo du Mardi le 20 mai 2024

JMC

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un ASSP en date du 17/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : JMC
Siège : 45 Cours Joel Esteve, 84830 SERIGNAN DU COMTAT
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS
Capital : 1 000 €
Objet : la vente et la réparation de cycles et d'accessoires
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Cyprien RAVAT demeurant à 84830 SERIGNAN DU COMTAT, 45 Cours Joel Esteve.
Directeur général : M. Jehan-Maxime KNIPPING, demeurant à MAZAN 84380, 53 Chemin de la Feraille.
La Société sera **immatriculée** au RCS de AVIGNON
POUR AVIS

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 20 mai 2024